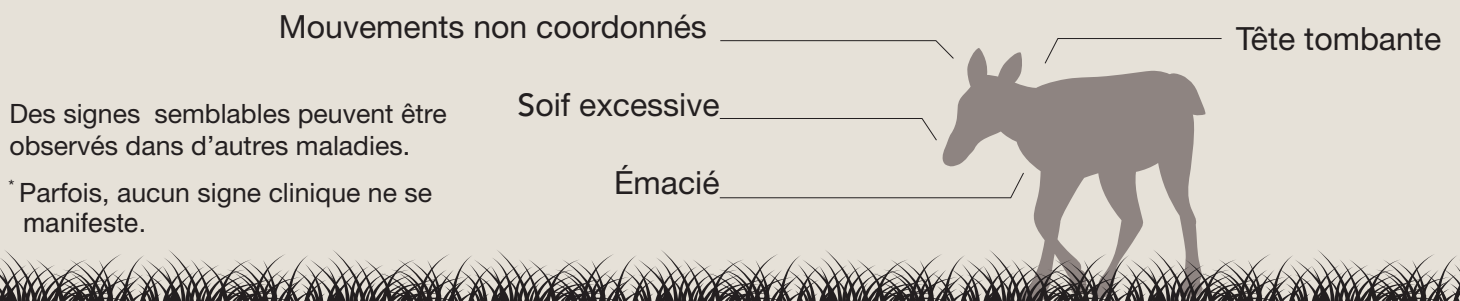


Maladie débilatante chronique

MDC

C'est une maladie évolutive mortelle du système nerveux central qui touche les cervidés (p. ex. le chevreuil, l'orignal, le wapiti et le caribou des bois). Il n'y a aucun traitement à l'heure actuelle.

SIGNES ET SYMPTÔMES *



ÉCHANTILLONNAGE DE LA MDC

Le personnel du MRNF fait annuellement des analyses de dépistage sur le cerf sauvage et autres cervidés en Ontario.

Depuis **2002**, l'Ontario a fait des analyses de dépistage sur plus de **14 000** chevreuils et wapitis sauvages



Et plus de **3 100** chevreuils et wapitis élevés pour la maladie

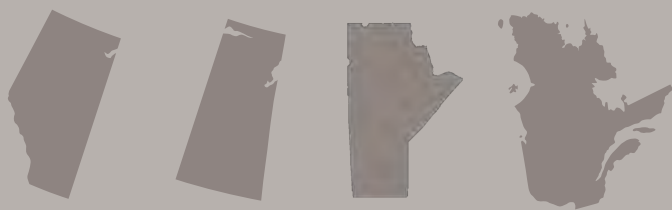


Toutes les analyses ont été négatives



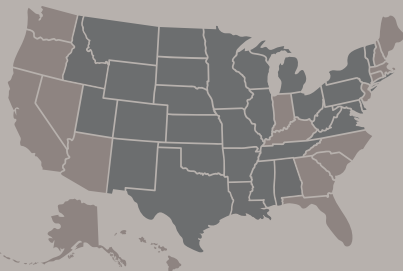
EMPLACEMENT

La MDC a été constatée dans 4 provinces canadiennes :



Alberta Saskatchewan Manitoba Québec

Aussi, dans 30 États américains



LÉGAL

ON NE PEUT PAS

Il n'est pas permis d'apporter en Ontario des cervidés d'autres provinces/États, sauf :

- la viande emballée et désossée
- les pièces empaillées terminées
- les cuirs/peaux tannés
- la plaque crânienne et les bois nettoyés, sans restes de tissu



ON DOIT

Détenir un permis pour transporter des cervidés vivants gardés en captivité dans la province, à travers la province ou entre différents points de la province.



CONTACT

Si vous voyez un chevreuil malade, signalez-le au Réseau canadien pour la santé de la faune au 1 866 673-4781 ou au Centre d'information et de soutien sur les ressources naturelles (CISRN) au 1 800 667-1940, ou envoyer un courriel à cwd@ontario.ca.



Vous trouverez de plus amples renseignements et détails concernant le règlement sur la MDC à ontario.ca/cwd